

COMMUNE D'OUFFET
Conseil communal et
Réunion commune et publique du Conseil communal et du Conseil de
l'Action sociale

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du CDLD, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu à la Maison communale d'OUFFET le mercredi 28 novembre 2018 à 20H00'.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR.

Première convocation.

SEANCE PUBLIQUE :

- 1) CPAS – Prise d'acte de la démission d'un conseiller de l'Aide sociale.
- 2) Octroi du droit d'interpellation directe par la population – Principe et règlement : décision à prendre.
- 3) Dotation ex. 2019 à la Zone de Police du Condroz – Approbation : décision à prendre.
- 4) Règlement-taxe carrières - Abrogation de la taxe sur les entreprises d'exploitation de carrières 2019 et demande de compensation auprès de la Région wallonne : décision à prendre.
- 5) Police : divers arrêtés pris depuis le 24/10/2018 : approbation–

Conformément à l'art. 20bis §5 de la Loi organique des CPAS, telle que modifiée par décret le 08/12/2005, nous vous informons que la réunion commune et publique du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale aura lieu dans la Salle du Conseil communal d'OUFFET le mercredi 28 novembre 2018 à 20H45'.

ORDRE DU JOUR.

1. Rapport sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le Centre public d'Action sociale.
2. Informations - Divers.

Ouffet, le 19 novembre 2018.

Par le Collège,

Le Directeur général,
(S) Henri LABORY

La Bourgmestre,
(S) Caroline MAILLEUX